

# MOYSE CACHÉ

## PAR SES PERE ET MERE.

### S E R M O N XIV.

Sur Hébr. ch. xi. v. 23.

*Par la foi, Moÿse étant né fut caché trois mois par ses pere & mere, parce qu'ils le voyoient beau petit enfant ; & ils ne craignirent point l'édict du Roi.*

M E S F R E R E S ,

Jug. 14.

14.

**D**E celui qui dévoroit est procédée la viande, & du fort est procédée la douceur ; c'étoit l'énigme que Samson propoſoit aux Philistins, & qui fut pour eux une énigme inexplicable, jusques à ce que la femme de Samson leur en eut donné le dénouement, après l'avoir elle-même reçu de lui. Vous en savez l'explication, l'Écriture sainte nous la marquée. C'étoit un lion que

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 183*

que Samson avoit tué sur son chemin , & dans le corps duquel il trouva quelque temps après qu'un effein d'abeilles avoit fait son miel. Cet événement tenoit du prodige, car peut-être n'est-il jamais arrivé que cette fois-là, que des abeilles soient allées se poser dans la carcasse d'un animal , & qu'elles y aient fait leur miel. Samson prit & mangea de celui qu'il avoit trouvé dans ce lion , & il en porta à son pere & à sa mere , qui en mangerent aussi ; comme nous le lisons dans le ch. 14. du Livre des Juges. Il me semble , mes Freres , que nous voyons aujourd'hui quelque chose de semblable dans l'histoire que nôtre Texte nous met en abrégé devant les yeux. Nous y voyons un cruel édict , qui comme un lion féroce , déchire impitoyablement tout ce qui se trouve exposé à sa dent & à ses griffes , un édict barbare qui ne respire que le sang humain. Mais de cet édict, plus cruel encore que le lion ,

*M 4*

*est*

184 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
*est procédée la viande ; & du fort,*  
d'un ordre émané de l'autorité du  
Souverain , & armé de toute la  
puissance Royale , *est procédée la*  
*douceur* , la délivrance d'Israël en  
la personne d'un enfant , né , pour  
ainsi dire , & renfermé entre les  
défenses & les menaces rigoureu-  
ses d'un edict fait pour ne laisser  
échapper en vie aucun enfant mâ-  
le des Hébreux. La Providence  
qui le destinoit à être la plus dou-  
ce consolation d'Israël , attendit à  
le faire naître que cet édict fatal  
eût été donné ; & veillant sur sa  
naissance elle le garentit par le cou-  
rage qu'elle inspira aux parens de  
ce tendre enfant , de la mort qui  
sembloit lui être inévitable : *Par*  
*la foi , Moyse étant né , fut caché*  
*trois mois par ses pere & mere , &*  
*ils ne craignirent point l'édicte du*  
*Roi.*

Nous avons trois points à trait-  
ter pour l'explication de ce Texte :  
le premier regarde l'édicte donné  
par Pharaon contre les Hébreux :  
le

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 185*

le second, est la naissance de Moïse, & les soins que son pere & sa mere prirent de cacher sa naissance aux inquisiteurs du tyran, nonobstant le grand danger où ils exposoient leur vie, en voulant sauver celle de leur fils : *Moïse étant né, fut caché trois mois par ses pere & mere.* Le troisieme a pour sujet la foi du pere & de la mere de Moïse, dans une entreprise aussi périlleuse qu'étoit celle-là : *Par la foi ils tinrent pendant trois mois leur enfant caché, & ne craignirent point l'édicte du Roi.* Nous allons desormais, sous le bon plaisir de Dieu, vous expliquer toutes ces choses l'une après l'autre, en commençant par celle qui est marquée ici la dernière, savoir, l'édicte du Roi, parce que c'est le fondement des deux premières, le soin des parens de Moïse à tenir cachée sa naissance, & la foi qui les faisoit ainsi agir.

Pour bien savoir tout ce qui concerne l'édicte dont parle mon Texte, il faut prendre ici la chose d'un

I. Partic.

M 5

peu

186 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
peu plus loin , & entrer dans un  
détail abrégé de l'histoire du peu-  
ple Juif. Après que Joseph eut été  
vendu en Egypte par les Madianites,  
son esclavage eut d'abord des com-  
mencemens assez favorables. L'ap-  
plication & la capacité avec les-  
quelles il remplissoit tous ses de-  
voirs lui acquirent l'estime & la  
confiance de Putiphar , son Seig-  
neur , qui étoit un des principaux  
officiers de la Cour de Pharaon. Sa  
vertu fut mise à l'épreuve par la  
criminelle passion que conçut pour  
lui la femme de Putiphar ; ses re-  
fus lui attirèrent la haine & la ra-  
ge de cette femme impudique, qui  
sur des accusations calomnieuses le  
fit enfermer dans une prison. Il y  
fut traité au commencement avec  
beaucoup de rigueur ; mais Dieu,  
qui est le soutien & le protecteur de  
l'innocence opprimée, adoucit bien-  
tôt ses peines , & quelque temps  
après le tira de captivité , le pro-  
duisit avec gloire aux yeux du Mo-  
narque & de toute sa Cour ; le ren-  
dit

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 187*  
dit nécessaire au Prince & à son Royaume, & l'éleva à la première dignité de l'Égypte, comme nous l'avons rapporté dans notre Action précédente. La famine cependant ravageoit tous les pais d'alentour, & l'Égypte seule, pourvûe d'une infinité de greniers par la sage prévoyance de Joseph, fournissoit des grains à tous ses voisins. Le pais de Canaan, peu éloigné de ses frontieres, se ressentoit de la disette générale. Jacob avec sa famille demouroit en ce pais-là, & son unique ressource fut, comme celle de tous les autres, d'aller acheter des grains en Égypte. Il y envoya ses fils, qui furent reconnus par Joseph, sans en être reconnu lui-même; il les laissa dans cette ignorance, & se contenta pour la première fois de savoir d'eux si leur pere vivoit encore, & si leur plus jeune frere étoit aussi en vie. Dans un autre voyage il se fit connoître à eux, & les chargea de le faire savoir à leur pere, & de se disposer à venir  
venir

venir tous en Egypte avec leurs familles: il les avertit que la famine seroit encore plusieurs années dans le pais, & il les assûra qu'il auroit soin d'eux, lors qu'ils seroient venus se retirer auprès de lui. Les chariots, & autres équipages nécessaires pour leur transport, furent par l'ordre de Joseph envoyez en Canaan. Jacob partit avec tous ses fils, leurs femmes & leurs enfans, & arriva en Egypte. Joseph présenta son pere, & cinq de ses freres à Pharaon, qui les reçut avec beaucoup de bonté, & qui ordonna qu'on choisit pour leur demeure le pais qu'on pourroit trouver dans ses Etats le plus propre à leur profession, qui étoit celle de nourrir des troupeaux. Joseph choisit le pais de Goscen, comme le meilleur & le plus commode pour eux. Il y trouvoit encore cet avantage, qu'il éloignoit par ce moyen ses freres & leurs familles de la Cour, dont une trop grande proximité de lieux ou d'emplois auroit pû lui  
atti-

Gen. 47.

1. 2.

66.

attirer d'abord l'envie des Egyptiens; & dans la suite du temps amollir les cœurs de ses freres & de leurs enfans, flatter leur ambition, leur rendre trop agréable leur séjour en Egypte, & éteindre ainsi peu à peu dans leur souvenir la promesse que Dieu avoit faite de les introduire au país de Canaan. La sagesse politique & la foi s'étoient ainsi communiquées l'une à l'autre leurs lumieres, & les avoient jointes ensemble pour faire prendre à Joseph, grand Politique & grand Saint, la résolution qu'il prit à l'égard de ses freres & de leurs familles. Mais sous ces premieres vûes Joseph, ou la Providence pour lui, en cachoit une autre, qui portoit plus loin, & qui n'étoit pas la moins importante, c'est que le país de Goscen se trouvoit être le plus proche de la frontiere du côté de l'Arabie, & du país de Canaan, où les Israélites devoient un jour retourner, & dés-là par conséquent plus à portée pour eux, que tout autre quartier du

190 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
du Royaume, pour en sortir quand  
le temps en seroit venu ; comme  
cela parut lors qu'ils eurent à par-  
tir d'Egypte sous la conduite de  
Moyse & d'Aaron.

Ils vécutent paisiblement dans le  
païs de Goscèn pendant près d'un  
sicle : leur pere ne mourut que 17.  
ans après y être arrivé , & Joseph  
qui les y avoit fait venir , vecut  
encore soixante dix ans , toujours  
en estime & en crédit à la Cour.  
Pendant tout ce temps les Hébreux  
n'eurent rien à craindre de la part  
des Egyptiens, ni de celle de leur  
Prince. Après la mort de Joseph les  
choses demeurerent quelque temps  
dans le même état, & la condition  
des Israélites ne changea pas si-tôt  
de face. La mémoire de Joseph &  
des grands services qu'il avoit ren-  
dus à tout le Royaume étoit enco-  
re toute récente, & les enfans d'Israël  
ne donnoient point par leur condui-  
te aucun sujet à la Cour de se plain-  
dre d'eux, & de les inquieter. Mais  
ce bonheur ne fut pas d'une fort  
lon-

longue durée, & les grandes révolutions qui arriverent dans le Gouvernement de l'Égypte, firent bientôt sentir aux Hébreux qu'ils alloient être désormais aussi malheureux, qu'ils avoient été heureux jusques alors. Le Royaume fut envahi par une multitude prodigieuse de peuples venus des deserts de l'Arabie, qui ayant surpris l'Égypte, comme à l'impourvu, s'en rendirent les maîtres, & y établirent un Roi de leur nation. Ce nouveau Prince en prenant le trône, prit aussi le nom de ses Rois, & se fit nommer *Pharaon*; de même que parmi les Romains le nom de *Cesar* fut un nom d'empire, que chaque Empereur ajouta au sien; car on disoit, *Auguste Cesar*; *Tibere Cesar*; *Néron Cesar*; & ainsi des autres. Les persécutions contre les enfans d'Israël commencerent sous le regne de ces Rois Arabes; on ne fait pas précisément en quelle année, mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut sous le regne  
du

192 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
du premier de ces Rois, nommé *Salatis*, qui regna 19. ans, & en la dernière année duquel arriva la naissance de Moyse: car ce saint homme étant âgé de quatre vingts ans quand Dieu l'envoya délivrer son peuple, & l'histoire ancienne donnant au successeur de *Salatis*, nommé *Bæon* 44 ans de regne, & 36. à *Apachnas*, qui lui succeda, ce qui fait en tout 80. ans, il faut, à ce compte, que Moyse soit né vers la fin du regne de l'Usurpateur *Salatis*. Sous le regne donc du premier de ces Rois Arabes la persécution s'alluma contre les Hébreux. Moyse, & après lui S. Estienne, y sont exprés; l'un, dans le ch. 1. du Livre de l'Exode; & l'autre, au ch. 7. du Livre des Actes: *Depuis cela*, dit Moyse, *il s'éleva sur l'Egypte un nouveau Roi, qui n'avoit point connu Joseph*; & ce que Moyse a appelé *un nouveau Roi*, S. Estienne l'appelle *un autre Roi*, ou *un Roi étranger*; car on peut traduire en ces deux manieres le terme

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 193*  
me Grec dont il s'est servi, & même encore mieux ici par ce dernier, que par l'autre, puis que Joseph dans son Histoire des Juifs, dit que c'étoit un *Roi d'une race étrangere.*

La maniere de vivre retirée & simple des enfans d'Israël en Egypte, ne s'y mêlant d'autre chose que de leurs troupeaux, devoit ou n'attirer pas sur eux les yeux du Monarque, ou les lui faire regarder comme des sujets utiles dans ses Etats. Mais les Princes, & sur tout ceux qui ont l'esprit fier & soupçonneux, n'envisagent pas ainsi toujours les choses par leur bon côté; la défiance, jointe à je ne sai quelle férocité qui est comme naturelle à la Souveraine puissance, lors qu'elle n'est pas adoucie par la justice, produisent quelque fois dans les cœurs des Rois des aversions contre leurs sujets, dont la cause n'est qu'en eux-mêmes. On a beau alors être innocent; quand un Roi s'est mis dans l'esprit que l'on pourroit

194 *Moyse caché par ses pere & mère.*  
devenir coupable ; l'innocence ne sert de rien. Les Juifs s'étoient merveilleusement accrus en Egypte , le Roi prit ombrage de leur grand nombre , & par un raffinement de Politique qu'on n'a peut être jamais vû qu'en lui , & en un autre Prince que je ne nomme point, il faut , dit-il , se défaire d'eux , parce que s'ils ne nuisent pas , ils pourroient nuire. Dieu ne punit jamais un crime qui n'est pas encore commis , quibi qu'il sache bien qu'il le fera un jour ; mais ici la peine précède le crime , un crime même qui n'auroit jamais été commis , & qui ne pouvoit exister que dans l'imagination prévenue d'un Prince injuste & cruel. *Voyez*, dit-il à son Conseil , *le peuple d'Israël est plus grand & plus puissant que nous.* Sa défiance & son inclination à la cruauté lui grossissoient ainsi les objets ; car n'y pouvant avoir alors gueres plus de cent vingt cinq ans que les enfans d'Israël étoient descendus en Egypte ,  
au

Exo. I.

7.

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23.* 195  
au nombre de soixante-dix, ou soixante-quinze personnes, il n'étoit pas possible qu'il eût en si peu de temps multiplié au point que ce Roi le disoit. Quand ce peuple sortit d'Égypte, environ quatre vingts ans après, il étoit, je l'avoue, de plus de deux millions d'ames; mais cette multiplication n'avoit pû faire encore gueres de chemin dans ses premières années, par le peu de gens qu'ils étoient alors. N'importe, ce nouveau Prince trouvoit qu'ils multiplioient trop, & il crut qu'il étoit de son intérêt de les charger de tant d'impôts, & de le faire servir à tant d'usages vils, pénibles, & accablans, que leur esprit & leur corps également baissassent sous ces occupations serviles. On les employa donc à faire des briques, pour bâtir des places fortes, & pour construire ces superbes pyramides que toute l'Antiquité a regardées comme un prodige de l'orgueil & de la magnificence de l'Égypte, & dont, le peu même qui en reste encore au-

196 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
jourd'hui surprend & étonne les  
spectateurs.

Ce moyen de diminuer la force & le nombre des enfans d'Israël en diminuant ainsi peu à peu leur nation, l'auroit, sans doute, avec le temps réduite à tres-peu de chose. Mais ce moyen, tout sûr qu'il étoit, paroissoit trop lent, & la fierté du Prince ne s'accommodoit pas de ces lenteurs. Il falut donc en chercher un autre, qui fût & plus court & plus sûr que tous ceux qui jusques alors avoient été mis en usage. Ce n'étoit jusques-là qu'ébrancher l'arbre; le tronc subsistoit toujours, & il produisoit des branches nouvelles; y mettre la hâche au pied, & à grands coups le porter par terre, on le pouvoit: mais il auroit laissé par sa chute un trop grand vuide. Parlons sans figure; Pharaon auroit pû faire périr le peuple de Dieu par un massacre général; mais un reste, peut être, d'humanité, dont les Princes payens auroient eu honte de s'être entièrement dé-

dépouillez, & dont, ô malheur !  
ô honte éternelle à nôtre France,  
& à d'autres Royaumes de l'Empire  
Antichrétien ! des Princes chré-  
tiens n'ont pas eu horreur de se dé-  
pouiller, un reste, dis-je, d'hu-  
manité, jointe à quelques raisons  
d'une Politique timide, empêcha  
qu'on n'en vînt à cet excès de fu-  
reur. On s'y prit d'une autre ma-  
niere, qui en laissant subsister ce  
peuple encore quelque temps, le  
sappoit de telle sorte, qu'en peu  
d'années il seroit tombé de lui-mê-  
me, ou n'auroit été qu'une poig-  
née de gens, réduits au nombre qu'on  
auroit voulu : ce fut d'ordonner aux  
sages femmes d'ôter la vie à tous les  
ensans mâles qu'elles recevroient  
entre leurs bras ; avec défenses ex-  
presses, & sous peine de mort aux  
peres, aux meres, & aux autres  
parens, d'y porter empêchement,  
ne laissant vivre que les filles qui  
naîtrebient de leur nation. Plusieurs  
de ces sages femmes obéirent à cet-  
te cruelle ordonnance ; mais quel-

ques-unes tromperent adroitement la vigilance des persécuteurs, & eurent le courage de maintenir contre la loi du Tyran, la loi du sang & de la Nature, qui étoit la loi de Dieu même. Il est vrai qu'elles eurent la foiblesse de cacher sous un mensonge cette belle action, & de la déguiser aux yeux d'un Prince dont elles craignoient le ressentiment; mais Dieu leur pardonna cette foiblesse; il les bénit pour leur action, & ne les punit pas pour leur péché. Ce fut en ce temps de malheur & de désolation universelle pour le peuple de Dieu, que naquît Moyse, d'un pere & d'une mere qui étoient l'un & l'autre de la Tribu de Levi, Tribu, depuis fort fameuse par le Sacerdoce, & par le service des autels que Dieu lui donna en partage. Voilà l'histoire de l'édicte dont il est parlé dans mon Texte, & de tout ce qui a précédé cet édicte, & qui y a servi d'acheminement. Faisons-y maintenant quelques réflexions plus particulières.

Dieu

*Exo. 2.*

1.

Dieu avoit dit à Abraham, *Sa-* Gen. 15.  
*che comme une chose très-certaine*, <sup>13.</sup>  
*que ta postérité habitera quatre cens*  
*ans comme étrangere dans un país qui*  
*ne lui appartiendra point, & qu'elle*  
*sera asservie aux habitans du país,*  
*& sera affligée.* Les mots de *qua-*  
*tre cens ans*, qui dans le Texte Hé-  
breu de la Genese où se lisent ces  
paroles, sont mis à la fin du verset par  
une de ces transpositions de langa-  
ge qui sont communes à toutes les  
Langues anciennes, & sur tout à  
l'Hébraïque, ont fait de la peine à  
ceux d'entre les Interpretes qui n'ont  
pas pris garde à cette transposition,  
parce qu'il est certain que les af-  
flictions prédites dans ces paroles  
n'ont pas duré quatre cens ans. Il  
faut donc lire & entendre ce passa-  
ge en la maniere que je viens de le  
rapporter, puis qu'il paroît par le  
recit abrégé que je viens de faire  
de la demeure du peuple de Dieu  
en Egypte, qu'il y a été plus de  
cent ans sans y être persécuté; &  
il est encore certain qu'il n'y a de-

200 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
meuré tout au plus que deux cens  
quinze ans ; d'où, si l'on retran-  
che les cent années qu'il y fut en  
repos , il ne restera peut-être pas  
cent années de persécution ; ce qui  
est bien différent du nombre de qua-  
tre cens ans qui semblent avoir été  
marquez dans le Texte de la Ge-  
nese rapporté par S. Estienne au  
ch. 7. du Livre des Actes, avec la  
même transposition.

Act 7.  
6.

J'admire dans cet Oracle cette  
prévision divine qui voit en un hom-  
me seul, accablé d'années, & ma-  
rié à une femme presque aussi âgée  
que lui, & d'ailleurs stérile, une  
postérité à trois cens ans de là, nom-  
breuse comme les étoiles du Ciel,  
demeurant plusieurs siècles comme  
étrangere dans un certain pais du  
monde, affligée & persécutée dans  
ce pais, & enfin mise en liberté,  
comme Dieu le prédisoit à Abra-  
ham. Mais je suis surpris que Dieu,  
qui avoit sur la postérité de ce Pa-  
triarche des vûes si particulieres,  
& qui pour la sauver de la famine  
dans

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. xi. vs. 23.* 201

dans le país de Canaan la transporta en Egypte, après avoir pris pour l'y amener, des mesures aussi merveilleuses que le furent toutes celles qui parurent en la personne de Joseph, je suis surpris, dis-je, qu'il l'y ait comme oubliée, & qu'il n'ait pas empêché qu'elle n'y ait souffert ces grandes persécutions. Cela, en effet, mes Freres, est étonnant pour des gens qui veulent juger des voyes de Dieu par celles des hommes, & mettre, en quelque maniere, sa sagesse au niveau de la leur; mais il nous avertit lui-même dans Esaïe, que *ses pensées ne sont pas* Esa. 55. *nos pensées; ni ses voyes, nos voyes;* <sup>8.</sup> *mais qu'autant que les cieux sont élevez au dessus de la terre, autant ses pensées & ses voyes sont élevées au dessus des nôtres.* Le peuple d'Israël avoit laissé corrompre en Egypte la pureté du culte de Dieu, & il y avoit été idolatre: cela est clair par le ch. 24. de Josué, où ce saint homme exhorte les Jos. 24. Juifs de son temps d'ôter de par-<sup>24.</sup>

N 5 mi

202 *Moyse caché par ses pere & mere,*

*Ezech.* mi eux les dieux que leurs peres  
*22.7.8.* avoient adorez en Égypte. Cela  
*& Cb.* est clair encore par les ch. 20. & 23.  
*23.3.8.* d'Ezéchiél, où Dieu se plaint que  
son peuple avoit servi en Égypte  
les idoles de ce pais-là, & cela seul  
pourroit faire cesser ici nôtre éton-  
nement. Ce peuple, dirions-nous,  
avoit abandonné Dieu, & Dieu à son  
tour l'abandonna. Ce peuple s'étoit  
abaissé lâchement jusqu'à cet excès  
d'infamie, que de servir *des dieux de  
fiente*, comme ils sont appellez dans  
Ezéchiél, & ailleurs; & Dieu per-  
mit qu'ils fussent asservis, comme  
des esclaves à ces mêmes Egyp-  
tiens dont ils avoient volontaire-  
ment servi les idoles : il n'y avoit  
rien de plus juste; & Josephé,  
leur historien, ne savoit ce qu'il di-  
soit, ou contre sa conscience il par-  
loit en historien infidele, & en lâ-  
che adulateur de sa nation, quand  
il écrivoit dans le ch. 5. du 2. Li-  
vre de l'histoire des Juifs, qu'Am-  
ram le pere de Moyse, voyant que  
sa femme étoit grosse, & ne sachant  
com-

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23.* 203  
comment garentir l'enfant qu'elle portoit dans son sein , au cas que ce fût un fils , des suites fatales de l'édicr dont nous venons de parler , *pria Dieu d'avoir compassion d'un peuple qui l'avoit toujours adoré ; & que Dieu lui répondit , qu'il se souvenoit de leur piété , & de celle de leurs peres.* Ah ! non : Dieu se souvenoit de l'alliance qu'il avoit traitée avec Abraham , Isaac , & Jacob , & des promesses qu'il leur avoit misericordieusement faites en faveur de leurs descendans ; mais pour la piété de cette postérité , elle n'étoit pas telle au pais d'Egypte qu'en sa considération , il eût dû lui faire naître un libérateur : il l'auroit , au contraire , laissée périr dans son esclavage.

Outre cette infidélité des Juifs dans l'Egypte , qui seule auroit été comme nous venons de dire , une raison plus que suffisante à Dieu pour les livrer à la haine de leur tyran , il y avoit encore d'autres raisons pour lesquelles Dieu permit que ce  
peu-

204. *Moyse caché par ses pere & mere.*  
peuple fût ainsi affligé , des raisons 1. pour ce peuple ; & 2. pour toute l'Eglise dans les siècles à venir , & particulièrement dans le temps de l'Évangile. Je dis, premierement pour ce peuple , à cause que Dieu vouloit signaler dans sa délivrance la gloire de son Nom. Si les Juifs après avoir demeuré tranquillement au pais d'Égypte en fussent fortis comme des gens simplement qui quittent un pais pour se transporter en un autre, cela n'auroit eu rien de fort merveilleux , & auroit été , pour ainsi dire , trop uni. Mais qu'un peuple soit esclave depuis près d'un siècle , maltraité pendant tout ce temps, toujourns en danger de périr , sans pouvoir espérer dans tout le monde aucun secours , & que dans de si grandes extrémités le Ciel se déclare son protecteur , qu'il arme , pour ainsi dire , contre le tyran qui l'opprime , & qu'il fasse marcher contre lui ses redoutables armées ; mais quelles armées ? grand Dieu ! des insectes & des

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 205*  
des fauterelles , des grenouilles & des frelons , pour insulter à la fierté de ce Roi superbe , & le mettre hors d'état de défense ; que par des miracles redoublez il ait enlevé ce peuple au Monarque qui le faisoit gémir dans ses fers ; & que pour le forcer à le relâcher il ait forcé toute la Nature ; si ce n'est pas là une conduite digne de l'Entre suprême , une conduite plus glorieuse au Dieu d'Israël , & à Israël lui-même , que toute autre qu'il auroit pû prendre , je ne fai plus ce que c'est ni de la gloire de Dieu , ni de celle d'un peuple dont il s'est déclaré le Dieu , & qui le reconnoît pour son protecteur.

Je disois secondement , que Dieu avoit eu dans la persécution que les Juifs eurent à souffrir en Egypte , des vûes profondes qui portoient sur tout l'avenir de l'Eglise. Israël étoit en un certain sens , un peuple typique , c'est à dire , un peuple sur lequel Dieu formoit , en quelque sorte , un crayon ,  
yon ,

106 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
yon , & unè espece d'ébauche de  
l'Eglise Chrétienne. Toute sa Re-  
ligion , dans ce qu'elle avoit d'ex-  
térieur & de terrestre , n'étoit qu'u-  
ne ombre de la Religion Chrétienne,  
& la plus-part des événemens que  
Dieu faisoit passer sur la tête du  
peuple Juif , avoient aussi des vñes  
typiques , qui portoient jusques à  
nous. Parmi ces événemens un des  
plus anciens , & tout ensemble , un  
des plus illustres , a été , sans contredit ,  
la conservation miraculeuse de  
ce peuple pendant près d'un siecle  
entier , dans la persécution de l'E-  
gypte. Il y fut , comme le buisson  
de la montagne d'Oreb , au milieu  
des flammes , sans se consumer. Ce  
buisson mystérieux en étoit l'ima-  
gé , comme il étoit aussi l'emblème  
de la conservation miraculeuse de  
l'Eglise au milieu des flammes de  
la persécution , sous les Empereurs  
payens , & ensuite sous celle de  
l'Antechrist , plus redoutable en-  
core ni que celles des Pharaons , ni  
que celles des Nérons , des Décies ,  
des

*Serm. XIV sur Heb. ch. XI. vs. 23. 207*

des Maximins, & de tels autres Infideles. C'est ce que nous avons à dire sur le premier point, venons au second qui regarde la conduite que le pere & la mere de Moyse tinrent au sujet de sa naissance. *Moyse, étant né, fut caché trois mois par ses pere & mere, parce qu'ils le voyoient beau petit enfant, & ils ne craignirent point l'édict du Roi.*

L'action du pere & de la mere de Moyse en cachant sa naissance aux inquisiteurs n'avoit rien de surprenant; elle trouvoit son principe dans la Nature, & la Nature, si elle n'est étouffée par une violence extérieure, ou renversée par quelque noire & monstrueuse passion, ne peut qu'elle n'inspire des sentimens de tendresse dans le cœur d'un pere & d'une mere pour leur enfant. Chaque regard qu'un enfant dans ses langes & dans son berceau jette sur eux par hazard, & sans qu'il sache lui-même sur qui ces regards vont porter, sont au cœur de ce pere & de cette mere autant de traits de

II. Partic.

208 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
de flamme qui l'embrasent de l'a-  
mour le plus tendre qui puisse s'y  
faire sentir. Tous les pleurs que répand dans ce premier âge un enfant qui n'a encore ni de langue pour parler, ni d'intelligence pour connoître ses besoins, ni de desirs pour leur aller au devant, sont autant de sollicitations pressantes qui par des routes inconnues à ces foibles créatures, mais que la Nature a elle-même tracées, vont aux cœurs des peres & des meres, & n'y vont jamais inutilement. Le pere & la mere de Moyse n'étoient pas à l'épreuve de ces sortes de sollicitations touchantes que faisoit à leur cœur leur petit enfant. Il n'y avoit point en lui de langage, mais la Nature lui prêtoit le sien, & parloit pour lui. La voix de ses pleurs se faisoit entendre, & sans rien dire, elle disoit tout. D'autres qu'eux pouvoient ouïr ses cris, sans rien connoître à leur langage, sans en être émûs; mais le cœur d'un pere & d'une mere démêle dans ces  
occa-

occasions jusqu'à un gémissement qui n'est pas encore achevé ; jusqu'au moindre cri qui semble se perdre dans l'air ; jusqu'à une larme. Que veux-tu de nous , pauvre & cher enfant , qui viens au monde dans le temps où nous nous estimerions heureux de n'y être plus ? Tes yeux , tes cris , tes larmes nous demandent que nous ayons pitié de toi , & que nous sauvions ta vie. Ah ! si nous pouvions te la conserver par la perte de la nôtre , voilà , nôtre cher enfant , l'une & l'autre seroit pour toi , nous nous délivrerions d'une vie qui nous est à charge , pour t'en procurer une que Dieu te rendroit , peut être , un jour , plus heureuse que la nôtre , mais en voulant sauver ta vie nous risquons de perdre la nôtre , sans pouvoir sauver la tienne. Ainsi parloient en eux-mêmes le pieux Amram & la vertueuse Jocabed , le père & la mère de Moïse ; & ainsi se nourrissoit secrettement leur douleur entre la frayeur mortelle d'un

*Nomb.*  
*26. 59.*

210 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
cruel édict, & les tendres senti-  
mens de la Nature dans des cœurs  
où la crainte d'un tyran impitoya-  
ble, & la tendresse pour un pau-  
vre petit enfant, qui n'avoit pour  
toute défense que la voix de l'in-  
nocence & celle du sang, com-  
battoient l'une contre l'autre, sans  
qu'on pût s'affûrer encore laquel-  
le des deux auroit le dessus, la peur  
du tyran, ou la tendresse pour l'en-  
fant.

Cette dernière sembla durant  
quelque temps l'emporter sur l'au-  
tre. Pendant les trois premiers mois  
de la naissance de Moyse ses pa-  
rens demeurèrent fermes à le sau-  
ver de la main des meurtriers qui  
étoient employez à ôter la vie aux  
enfans mâles des Hébreux. Mais  
cette résolution du pere & de la  
mere de Moyse n'alla pas bien loin:  
Jocabel l'avoit porté neuf mois  
dans son sein parmi les incommo-  
ditez & les dangers qui accompag-  
nent les grossesses, mais lors qu'elle  
en eut été délivrée elle n'eut  
pas

*Serm. XIV. sur Heb. ch. XI. vs. 23. 211*  
 pas le courage de retenir entre ses bras, durant autant de mois, un enfant qui faisoit toute sa consolation, & qui par la beauté extraordinaire de son visage, dont S. Estienne a dit, qu'il étoit *divinement beau*, se distinguoit des autres enfants. Ils le garderent pendant trois mois, dit nôtre Apôtre, après Moïse lui-même qui nous en a fait ainsi le recit dans le ch. 2. du Livre de l'Exode; *Un homme de la Tribu de Lévi prit en mariage une femme qui étoit aussi de Lévi. Elle devint grosse, & accoucha d'un fils; & voyant qu'il étoit beau, elle le cacha pendant trois mois.*

Il est étonnant qu'elle & son mari n'aient pas caché cet enfant durant plus long-temps. Les premiers feux de l'amour paternel étoient-ils donc déjà passez, & la tendresse maternelle s'étoit-elle émouffée par une possession de trois mois? ou étoient-ils si à l'étroit dans leur maison, observez de si près, & si destituez d'amis, de parens, de conseil, &

212 *Moyse caché par ses pere & mere.*

de secours , qu'ils ne pussent pas garder plus long-temps leur enfant, cet enfant qui étoit venu au monde avec une beauté qui le rendoit si aimable , & que l'on pouvoit regarder comme une espece de présage qu'il étoit destiné du Ciel à quelque chose de grand ? Il le semble , mes Freres , & j'en suis surpris comme vous ; mais cependant gardons-nous bien de rien imputer là-dessus au pere & à la mere de Moyse ; le silence des Livres divins sur ce sujet les justifie suffisamment de tous les blâmes dont une critique téméraire pourroit entreprendre de les charger , & l'éloge que S. Paul fait de leur foi dans les paroles de mon Texte , ne nous laissent aucun lieu de soupçonner qu'il y ait eû la moindre chose à redire dans leur conduite.

Pour y pénétrer plus avant il faudroit que nous pussions remonter jusques à leur temps , & voir dans toutes ses circonstances l'état malheureux où se trouvoit alors réduite

te

te leur nation en général, & le leur, peut être, en particulier. Car on fait bien que quelle que soit la misere & la désolation du public dans tout un pais, il y a toujous divers particuliers qui se trouvent plus exposez que les autres, & plus en bute aux persécuteurs. Nôtre malheureuse France nous en a fourni depuis plus de vingt-quatre ans des exemples presque sans nombre: & tant qu'il y aura des Rois tyrans, & des sujets malheureux, il y aura des peres & des meres qui seront contraints de resserrer dans de si étroites limites leurs soins & leur tendresse pour leurs enfans, qu'on auroit quelque fois de la peine à croire que leur amitié pour eux soit allée aussi loin qu'il semble qu'elle eût dû aller. Celle d'Amram & de Jocabed pour Moyse ne porta que jusqu'à trois mois leurs soins & leur vigilance pour le cacher aux inquisiteurs; disons donc qu'il ne leur fut pas possible de les étendre au delà: s'ils l'avoient pû, hélas! avec

O 3 quel-

214 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
quelle ardeur & quelle joye ne l'au-  
roient-ils pas fait ?

*Exo. 7.*  
7.

Ils n'avoient pas eu trois ans au-  
paravant les mêmes peines à l'égard  
d'Aaron, l'aîné de leur fils, car nous  
apprenons du ch. 7. de l'Exode,  
qu'il étoit âgé de trois ans plus que  
Moyse, mais nous ne lisons pas  
que son pere & sa mere eussent eu  
besoin de tenir sa naissance secrete  
pour lui sauver la vie; & c'est qu'ap-  
paremment l'édicte inhumain dont  
nous venons de parler n'avoit pas  
été encore donné. Il le fut ou l'an-  
née d'après, ou en la même année  
que Moyse nacquit; la grande ri-  
gueur même avec laquelle il s'exé-  
cutoit en ce temps-là en est une  
marque. Ces foudres terribles qui  
partent de la main des méchans Prin-  
ces conservent en sortant de leurs  
mains tout le feu qu'elles ont pris  
dans leurs cœurs, brûlans de fureur;  
avec le temps ce feu diminue, &  
il a besoin pour ne s'éteindre pas  
tout-à-fait, qu'il se trouve auprès  
des Monarques des gens malins,  
qui

qui pour flatter leur cruauté, soufflent sur le feu qu'elle avoit auparavant allumé; & la persécution se renouvelle alors avec plus de force. Ce qui me confirme dans cette pensée que l'édicte donné contre les enfans mâles dont les femmes Hébreues accouchoient, étoit tout nouveau lors que Moyse vint au monde, & qu'il ne dura pas même longtemps, c'est que quand le peuple de Dieu sortit d'Égypte, quatre vingts ans après la naissance de Moyse, il se trouva dans le dénombrement qui en fut fait un an après, qu'il y avoit plus de six

*Nomb.*  
111 46.  
47.

O 4 vingts-

216 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
vingts-un. Comme il y avoit aussi  
parmi ce grand peuple bien des  
gens plus âgez que de soixante  
ans , qui furent exceptez du dé-  
nombrement , & qui pouvoient être  
les uns aussi vieux que Moyse , &  
les autres plus vieux que lui , il  
s'en suit de là nécessairement que ni  
long-temps avant sa naissance , ni  
long-temps après , mais seulement  
environ ce temps-là , & apparem-  
ment en la même année , parut cet-  
te infernale ordonnance de faire  
mourir tous les enfans mâles dont  
les femmes des Hébreux accouche-  
roient. Il n'y a rien à opposer à  
cette preuve ; c'est une démonstra-  
tion.

Si nous cherchons les causes du  
peu de temps que dura l'exécution  
de cet effroyable édict , nous les  
trouverons dans le Ciel , & sur la  
terre ; en Dieu & dans les hommes :  
en Dieu très-certainement ; dans les  
hommes , par conjecture , mais par  
une conjecture très-vraisemblable.  
Entrons un peu dans ce détail. Si  
Dieu

Dieu pour châtier ce peuple de son ingratitude, & le punir des superstitions qu'il avoit contractées en Egypte, l'avoit comme livré aux Egyptiens, & si par des raisons dignes de son adorable sagesse il avoit permis, comme nous le remarquons tantôt, qu'un peuple qui, tout criminel qu'il étoit, lui étoit encore fort cher, fût exposé aux plus rudes persécutions, il étoit digne aussi de cette même sagesse qui avoit sur ce peuple des vûes profondes qu'il ne périt pas en Egypte. Or le moyen qu'il n'eût pas péri, & péri même en fort peu de temps, si le cruel édict qui ôtoit la vie à tous les enfans mâles eût été long-temps exécuté ? La sagesse de Dieu, ni sa vérité, ni son amour pour ce peuple ne pouvoient assurément pas le permettre : & ainsi nous pouvons dire à cet égard avec certitude, ou qu'on se relâcha bien-tôt de la rigueur extrême de cet édict, ou, & ceci me paroît encore plus vraisemblable, qu'il demeura mé-

218 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
me sans exécution.

Il est aussi fort apparent, & c'est ici ce que j'ai appelé une conjecture, que le Roi Bœon, qui comme nous avons dit, succeda à l'usurpateur Salatis, & qui regna 44. ans, ayant ou l'esprit plus doux & plus équitable que son prédécesseur, ou étant meilleur politique, & moins défiant que lui, ne jugea pas qu'il en falût venir contre les Hébreux à cette barbare extrémité, que d'en faire entièrement faillir la race. On fait combien la politique change de face dans les Royaumes d'un regne à l'autre, & combien il est ordinaire que ce qu'un Roi a eu extrêmement à cœur, le Roi suivant le néglige, & en ait des sentimens tout contraires. Il est donc fort vraisemblable que la Providence, qui ménage jusqu'aux moindres événemens, tira de ce changement de Rois & de regnes en Egypte ce changement favorable pour les enfans d'Israël, & qu'ainsi l'édicte du cruel Salatis soit demeuré sans exécution

cution sous le regne de son successeur. Quoi qu'il en soit, il n'en paroît, comme nous avons dit, aucune trace, soit avant, soit après le temps auquel Moïse naquit, & ainsi nous pouvons placer, comme nous avons dit, avec certitude, l'époque d'une naissance si fameuse dans l'année de la plus furieuse persécution qui ait jamais été faite au peuple de Dieu.

Moïse a été en beaucoup de choses un des plus illustres types de Jésus-Christ; il n'y a point de Chrétien qui l'ignore, & qui ne puisse aisément en reconnoître les rapports. Celui du temps auquel l'un & l'autre sont nez se remarque ici sans beaucoup de peine. Le peuple d'Israël n'a jamais porté le joug d'une servitude dont les suites lui aient été plus fatales, que l'a été celui des Romains; & il le portoit dans le temps que Jésus-Christ vint au monde. Pharaon cherchoit la vie de Moïse, & son édict tendoit à la lui ôter: *Hérode cherchoit l'a-*

*Matth.*  
*me* 2. 20.

220 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
*me du petit enfant*, dit S. Matthieu,  
en parlant de Jésus-Christ, & il fa-  
lut, pour sauver sa vie, & pour empê-  
cher qu'il ne fût compris dans le  
massacre que ce Prince défiant &  
cruel fit faire des petits enfans à  
Bethléem & aux environs, que le  
pere & la mere de Jésus le dérobas-  
sent à sa rage. Tout cela a bien du  
rapport avec l'histoire de la nais-  
sance de Moyse. Mais pour ache-  
ver l'explication de cette seconde  
partie de nôtre Texte, arrêtons un  
peu sur ce que l'Apostre y a mar-  
qué au sujet du pere & de la mere  
de Moyse, *qu'ils ne craignirent point*  
*l'édicet du Roi.*

Cela ne veut pas dire qu'absolu-  
ment ils ne l'ayent pas craint; tout  
leur procédé fait voir le contraire.  
Comment, en effet, n'en auroient-  
ils pas été effrayez? Le danger qui  
menaçoit la vie de leur enfant, &  
la leur propre, étoit manifeste, &  
humainement parlant, il leur étoit  
impossible de l'éviter. Ils le con-  
nurent bien-tôt après, & ils ne pû-  
rent

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 221*  
rent imaginer pendant les trois mois qu'ils cachèrent leur enfant, d'autre moyen de sauver sa vie & la leur, & peut être celle de toute leur famille, que d'exposer ce cher enfant dans une espece de berceau de jonc sur les eaux du fleuve, en l'abandonnant à la Providence, comme un dépôt qu'ils confioient à sa direction. Nous en parlerons plus au long dans une autre Action, sur les paroles suivantes : pourquoi donc l'Apostre dit-il *qu'ils ne craignirent point l'édit du Roi*? Sa pensée est claire; il veut dire que nonobstant la défense faite aux peres & aux meres Israélites de cacher les enfans mâles qui leur naîtroient en ce temps-là, & à l'avenir, ils cachèrent cet enfant, & contre l'intention & les ordres précis du Roi, ils lui sauverent la vie. Mais pourquoi encore faire remarquer cela, car il paroît visiblement que S. Paul en a voulu faire une remarque à part, & détachée du recit de l'action du pere & de la mere de Moyse?

222 *Moyse caché par ses pere & mere.*

Exo. 2.

1. 2.

*fe? Ils le cachèrent, dit-il, pendant trois mois, parce qu'ils le voyoient beau petit enfant. N'étoit ce pas nous en dire assez? Moyse lui-même n'en a pas dit davantage en nous rapportant cette histoire; & il n'y a pas fait cette observation, qu'ils ne craignirent point l'édict du Roi.*

Il est vrai, mes Freres, cette observation est entierement de S. Paul; & il ne l'a faite que parce qu'il l'a jugée très-nécessaire. Cet Apôstre vivoit dans un temps de persécution, & il écrivoit à des Fideles qui étoient fort persécutez. Il voyoit par tout l'abus excessif que les Princes & les Souverains faisoient de leur autorité contre l'Eglise Chrétienne, & il prévoyoit bien que cet abus ne finiroit pas avec son siecle. Il recommandoit là-dessus aux peuples la patience & la soumission, & il portoit aussi loin qu'on le peut faire raisonnablement, la dignité des Souverains. Des consciences scrupuleuses & délicates pouvoient là-dessus s'imaginer qu'il ne leur étoit pas per-

permis de leur desobeir en quoi que ce fût, sur tout lors que la Religion & la foi ne s'y trouvoient pas directement intéressées; que les Rois étoient les maîtres de la vie de leurs sujets, & qu'il n'y avoit qu'à tendre le cou, toutes les fois qu'il leur plairoit d'y porter le glaive. Vous demandez ma vie, Prince, la voilà. Vous demandez la vie de mes enfans; la voilà aussi. Frappez sur moi, sur eux, le coup de la mort, nous n'avons garde de nous y soustraire. Non, mes Freres, c'en est trop. L'autorité des Souverains émane de Dieu, ou des peuples. Si c'est de Dieu, ce ne peut être jamais contre Dieu lui-même; or c'est contre Dieu quand c'est contre les loix expresses de Dieu écrites dans sa parole, ou gravées dans la Nature. Et si c'est des hommes, comme les hommes ne peuvent sans se mettre au rang des bêtes, renoncer à la Nature, qui les a fait hommes, c'est à dire des êtres raisonnables, il ne peuvent

vent point être entrez dans aucune obligation qui tende à détruire en eux la Nature & la Raïson. Or qui doute que ce ne fût pas y renoncer formellement, que de se livrer soi-même à la fureur de l'injustice, armée de la Souveraine autorité? ou de se faire un point de conscience devant Dieu, de mettre à couvert, si on le peut, du glaive d'un Prince barbare, un tendre & innocent enfant à qui on n'auroit, pour ainsi dire, donné la vie, qu'afin de la lui ôter? Non, Chrétiens, ce n'est là ni la voix de la Nature, ni la voix de la Raïson, ni la voix de la Religion & de la foi. Dieu seul auroit le droit de faire une telle ordonnance, & de demander à un pere la vie de son enfant, parce qu'il est lui seul le maître absolu de la vie de l'enfant & de la vie du pere; il ne l'a pourtant fait qu'une seule fois, comme pour montrer son droit; mais encore ne voulut-il pas que son ordre achevât de s'exécuter. Abraham  
le

le reçut de Dieu, cet ordre severe, & Abraham y obeït; mais Dieu se contenta de l'intention d'Abraham, & ne voulut point la mort de son fils. Magistrats, Princes, Rois, Souverains, qui que vous foyez, disposez de nos tributs, de nos biens, & de nos fortunes, mais disposez-en sagement, & pour le bien de vos États; vous avez ce droit. Disposez de vos sujets pour défendre vôtre país, & pour repousser l'ennemi loin de vos frontieres; leurs bras, leur sang, leur vie est à vous. Servez-vous sur vos sujets de l'épée que Dieu a mise entre vos mains pour la punition des coupables; mais il ne vous est pas permis d'en frapper sur les innocens, & moins encore avez-vous le droit de fulminer à vôtre gré, & selon vôtre caprice, des édicts sanguinaires qui fassent de vos sujets une boucherie, & de vos Royaumes de vastes cercueils. Le pere & la mere de Moyse n'eurent donc point pour l'ordonnance de

226 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
Pharaon un respect scrupuleux, & ils ne craignirent point de blesser leur conscience, en ne craignant pas l'édicte du Roi. Aussi, mes Freres, bien loin qu'il y ait eu dans cette action, qui passe dans l'esprit des méchans Princes pour une desobeissance, la moindre chose à blâmer, l'Apostre, au contraire, qui a bien voulu, par les raisons que nous venons de voir, la faire sentir aux Hébreux, afin qu'ils s'en disent plus à eux-mêmes dans de semblables occasions, que la prudence ne lui permettoit de leur en dire dans une Lettre, leur représente cette conduite du pere & de la mere de Moyse par l'endroit qui pouvoit la faire le plus estimer, qui est la foi: *Par la foi, dit-il, Moyse étant né fut caché durant trois mois par ses pere & mere, parce qu'ils le voyoient beau petit enfant, & ils ne craignirent point l'édicte du Roi. C'est le sujet de ma derniere partie.*

III. Par-  
tie.

Il n'est pas bien facile, mes Freres, de trouver d'abord en quoi a con-

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 227*  
 consisté ici la foi du pere & de la  
 mere de Moÿse. C'est leur propre  
 enfant qu'ils cachent aux inquisi-  
 teurs; c'est un enfant qui est venu  
 au monde avec une beauté singu-  
 liere; tout parloit pour lui, & im-  
 ploroit la compassion de ses parens.  
 La même Nature qui n'étoit point  
 muette dans l'enfant, ne fut point  
 sourde dans le pere & dans la me-  
 re. Qu'avoit donc à faire la foi en  
 tout cela? Ce pere & cette mere  
 n'auroient-ils pas pû lui dire ce  
 que les Samaritains dirent depuis à  
 la femme Samaritaine, *Ce n'est point* <sup>Jean</sup>  
*pour ta parole,* pour tout ce que tu <sup>4. 42.</sup>  
 peux nous dire & nous représenter  
 en faveur de cet enfant, que nous  
 souhaitons de le sauver; car nous-  
 mêmes l'avons vû, & l'avons ouï.  
 Il est vrai, Chrétiens, la Nature seu-  
 le auroit suffi pour faire prendre à  
 un pere & à une mere une sembla-  
 ble résolution, mais cela n'a pas  
 empêché que la foi n'y ait eu aussi  
 sa part. Elle est venue au secours  
 de la Nature; & si celle-ci parloit au

cœur, celle-là parloit à l'esprit; elles se sont communiqué l'une à l'autre leurs lumieres & leurs sentimens, & de concert elles ont sauvé le petit enfant du premier danger où sa vie s'est trouvée exposée. Mais d'où est-ce donc que sortoit la foi, pour venir ainsi prêter son secours à la Nature? Pour la Nature, elle n'avoit pas besoin de s'appuyer de raisons prises de dehors, & amenées de loin, afin qu'elle s'intéressât en la vie de l'enfant; elle trouvoit ces raisons dans elle-même, & plus elle creusoit bien avant dans le cœur du pere & de la mere, plus elle y découvroit de motifs tendres & pressants pour faire ce qu'ils firent, & beaucoup plus même s'ils l'avoient pû. Il n'en est pas ainsi de la foi, ses fondemens ne sont pas dans le cœur même de l'homme, ni dans la droiture & dans la justice de ses intentions; il faut que la foi les cherche au dehors, & elle n'en trouve point sur lesquels elle puisse se tenir ferme,

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 229*  
me, que la parole de Dieu, la divine révélation.

Mais où est-ce que la foi du pere & de la mere de Moyse avoit trouvé cette révélation, pour le cacher *par la foi* pendant trois mois, comme dit nôtre Apostre? Il seroit aisé de se satisfaire sur cela, mes Freres, si nous pouvions nous assurer d'un fait rapporté à cette occasion par Josphe dans l'endroit que j'ai déjà cité du Livre second de ses Antiquitez Judaïques.

Il écrit donc, qu'Amram, pere de

Moyse, voyant que sa femme étoit grosse, répandoit ses soupirs & ses prieres aux pieds de Dieu, dans la perplexité où cette grossesse le mettoit sur ce qu'il pourroit arriver qu'elle se termineroit à la naissance d'un fils; mais que Dieu lui étoit apparu dans un songe, & lui avoit dit, *qu'il prendroit soin d'eux tous en général, & de lui en particulier; que le fils dont sa femme étoit grosse étoit cet enfant dont les Egyptiens apprehendoient si fort la naissance,*

*Josphe  
Ant.  
Jud. l.  
2. ch. 5.*

qu'à

230 *Moyse caché par ses pere & mere. qu'à cause de cela ils faisoient mourir tous ceux des Israëlites ; mais qu'il viendroit heureusement au monde sans pouvoir être découvert par ceux qui étoient commis à cette cruelle recherche : qu'il seroit élevé & nourri contre toute sorte d'espérance & qu'il délivreroit son peuple de la servitude où il étoit.*

Il n'y a rien de plus beau que ce songe, mais par malheur c'est un songe, non d'Amram lui-même, mais de l'historien, qui Juif de naissance, l'a aussi été très-souvent en fictions, pour faire honneur à sa nation. Il ne faut pour s'en convaincre, que voir ce qu'il fait dire à Dieu dans ce recit, *que les Egyptiens savoient qu'il naîtroit un jour dans la nation des Hébreux en Égypte un enfant qui les mettroit en liberté, & qui les feroit sortir glorieusement de leur país ; & que c'étoit pour prévenir cet événement, & empêcher que ce peuple n'eût à sa tête ce libérateur, que Pharaon avoit fait ce funeste édict de mettre à mort tous leurs*

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 231*  
*leurs enfans mâles au moment qu'ils*  
*viendroient au monde. C'est une*  
pure fiction que cela, formée dans  
le cerveau ou de Joseph lui-même,  
ou dans celui des gens de sa nation  
pour embellir de ce trait la naissan-  
ce de Moÿse, à l'exemple des na-  
tions payennes qui avoient inven-  
té de semblables fables sur la nais-  
sance d'un Cyrus, par exemple, &  
de tels autres Princes, nez pour  
changer la face de l'Univers par des  
révolutions d'éclat, & par l'éten-  
due de leurs conquêtes. L'Écritu-  
re sainte n'a rien dit de tel au sujet  
de la naissance de Moÿse, & elle  
n'auroit pas oublié de nous rappor-  
ter une prédiction qui lui auroit  
fait tant d'honneur, & qui auroit  
été si digne d'être conservée à la  
postérité, si elle eût été véritable.

Où trouver donc dans la parole  
de Dieu le fondement nécessaire à  
la foi du pere & de la mere de Moy-  
se? Il n'y en a point eu, mes Fre-  
res, de particulier, & qui ait mar-  
qué directement la naissance de cet

232 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
enfant, mais il y a eu une révélation générale à laquelle Amram & Jocabed l'ont rapportée. Dieu avoit prédit à Abraham dans l'Oracle que nous avons rapporté tantôt du ch. 15. de la Genese, que *sa postérité demeurerait quatre cens ans comme étrangere dans un pais qui ne lui appartiendroit pas; c'étoit premierement le pais de Canaan, & ensuite le pais d'Egypte; qu'elle seroit asservie aux habitans du pais, & y seroit fort affligée*, cela regardoit uniquement la demeure de cette postérité au pais d'Egypte; car pour ce qui est du pais de Canaan où Abraham & les autres Patriarches avoient demeuré toute leur vie comme étrangers, ils n'y avoient jamais été insultez par les habitans du pais, bien loin d'y avoir été dans là servitude; Dieu ajoûtoit : *Mais je jugerai la nation à laquelle ils auront été asservis, & après cela ils sortiront de ce pais avec de grands biens.* Les Hébreux captifs en Egypte trouvoient manifestement dans leur  
triste

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 233*  
triste condition l'accomplissement de la première partie de cet Oracle, qui avoit marqué leur servitude; ils étoient assurés que l'autre partie où étoit exprimée leur délivrance, s'accompliroit tout de même. Dieu ne s'étoit pas expliqué sur la manière en laquelle ils seroient délivrés, mais il leur avoit assez fait entendre, si vous prenez bien garde à ses expressions, que leur délivrance coûteroit cher aux Egyptiens, & qu'ils en souffriroient en leurs biens & en leur personnes. Des idées aussi vagues qu'étoient celles-là laissoient la liberté aux Israélites de s'imaginer que Dieu leur donneroit un libérateur de leur Nation, qui se rendroit redoutable à l'Egypte, & qui brisant les fers de leur servitude, leur procureroit tout à la fois la liberté & de grandes richesses. On ne pourroit gueres, même après l'événement, faire une paraphrase plus juste de la prédiction que nous venons de rapporter; & à plus forte raison la pouvoit-on

234 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
faire de même dans un temps où  
l'imagination aidée & animée par  
l'état miserable où l'on se trouvoit,  
étoit capable de se peindre à elle-  
même par une douce anticipation  
un événement si consolant.

Une seule chose auroit pû faire  
de la peine à Amram & à Jocabed  
sur la naissance de Moyse, & affoi-  
blir la créance qu'ils pouvoient avoir  
que leur enfant seroit destiné à de-  
livrer leur nation, c'est que Moy-  
se sembloit être né un peu trop tôt.  
Il y avoit encore quatre vingts ans  
à s'écouler avant que les quatre cens  
ans dont Dieu avoit parlé dans cette  
promesse fussent accomplis; & c'en  
étoit un peu trop pour la vie d'un  
homme en un temps où elle étoit  
réduite communement à 70. ou 80.  
ans pour ceux dont le tempérament  
étoit le plus vigoureux, comme il  
est dit dans le Pse. 90. Mais cet-  
te difficulté n'étoit pas, au fond,  
assez grande pour empêcher le pe-  
re & la mere de Moyse de penser  
que leur enfant, qui naissoit avec  
une

une beauté & une grace qui sembloit annoncer d'avance quelque chose de grand, ne pût bien être l'homme dont Dieu voudroit se servir pour tirer son peuple de servitude. Car premierement, ce n'étoit pas une chose si rare en ce temps-là de voir un homme qui fût encore vigoureux à quatre vingts ans, qu'il n'y en eût plusieurs exemples: tous les siècles en ont fournis, & les nôtres même, quoi que moins formez & reglez sur la frugalité des Anciens, laquelle ne contribuoit pas peu à prolonger leurs jours, & à conserver leurs forces, en ont fait voir un assez bon nombre. Secondement, pourquoi le pere & la mere de Moyse, lors que la pensée de faire tomber sur leur enfant l'application de cette promesse leur vint dans l'esprit, n'auront-ils pas crû aussi que Dieu, qui donne la vie & les forces, tant du corps que de l'esprit, à ceux que bon lui semble, & pour tout le temps qu'il lui plaît, feroit parvenir cet enfant à  
l'âge

236 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
l'âge qu'il faudroit, & lui donneroit toute la vigueur nécessaire pour remplir l'emploi auquel ils crurent que Dieu le destinoit? Moyse, en effet, vécut encore 40. ans au delà de sa quatre vingtieme année, puis qu'il en avoit six vingts quand il mourut, & même sans que ses forces fussent usées par l'âge, & Aaron son frere vécut 123. ans. Enfin, qui nous a dit que des gens qui sont dans la souffrance, fassent si bien leurs calculs sur le temps auquel ils esperent de la voir finir que si ce temps se trouve encore ou éloigné, ou un peu obscur, ils n'anticipent point de quelques années sur le terme de leurs malheurs? Or laquelle que ce soit de ces choses, le pere & la mere de Moyse ont pû raisonnablement se persuader, (& peut être même en avoient-ils dans l'esprit un pressentiment secret par lequel Dieu se faisoit entendre à leur ame,) ils ont pû, dis-je, raisonnablement se persuader que Dieu avoit fait naître leur enfant pour la délivrance de  
de

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 237*  
de leur nation. On fait que c'étoit dans cette attente que vivoient en ce païs-là tous les véritables Israélites. Jacob leur pere étoit mort dans cette persuasion , & Joseph , qui avoit fait venir ce peuple en Égypte , avoit vécu & étoit mort dans cette même foi : *Je m'en vais mourir* , dit-il à ses Freres , lors qu'il se vit près de quitter le monde ; *& Dieu ne manquera pas de vous visiter , & de vous faire remonter de ce païs au païs dont il a juré à Abraham , à Isaac , & à Jacob.* Qui pouroit douter après cela que les enfans d'Israël n'eussent pas toujours présente à leur ame une promesse qui étoit la seule chose capable de les consoler des maux qu'ils souffroient ? & s'ils en ont eu l'ame si remplie , je ne vois nulle difficulté à dire que c'est en cela qu'a consisté la foi du pere & de la mere de Moyse , & que conduits par les lumieres de cette foi sainte , ils le conserverent précieusement , comme pouvant être , ainsi qu'il le fut en effet ,

238 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
effet, le libérateur d'Israël, en la main de Dieu, & sous la direction puissante de sa Providence. Faisons nous l'application de toutes ces choses.

*Applica-  
tion.*

*Luc. 23.  
26.*

Rien ne nous choque tant dans la Religion Chrétienne que les disgraces dont elle est ordinairement accompagnée. On voudroit bien suivre Jésus-Christ, mais on voudroit être dispensé de porter sa croix, ou du moins on ne la voudroit porter, comme Simon, que par un bout. Ce sentiment vient de la Nature, & quand il ne va pas trop loin, il peut n'avoir rien de criminel : c'est foiblesse, c'est timidité, c'est délicatesse d'une chair tendre & sensible, qui craint qu'on aille trop dans le vif. A la bonne heure donc que nous craignons les grandes disgraces, il nous est permis de les craindre ; il nous est même permis de demander à Dieu qu'il lui plaise de les détourner de nous : mais quand il ne le juge pas à propos, & qu'il lui plaît de nous  
met-

*Serm. XIV. sur Hébr. ch. XI. vs. 23. 239*

mettre à cette épreuve, il faut alors que la chair cede à l'esprit; la Nature, à la foi; & l'homme, au Chrétien. *Mon Dieu, fai, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi, sans que je la boive*; Jésus-Christ l'a dit, & nous pouvons le dire aussi; mais quand il a vû que la volonté de Dieu étoit absolument que cette coupe terrible vînt jusqu'à lui, & qu'il la bût, il s'y est soûmis, & il l'a bûe sans répugnance jusques à la lie. Ayons la même soûmission pour les ordres de la divine Providence. Laissons-nous mener à sa direction; souffrons quand elle nous appelle à souffrir; jouïssons de la prospérité & du calme, quand Dieu nous l'envoie; & glorifions-le par tout, & dans quelque état que nous nous trouvions.

Ce qui souvent fait le plus de peine aux bonnes ames ce sont les afflictions de l'Eglise, plus que les leurs propres. Ce sentiment est grand, & a quelque chose d'héroïque,

240 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
roïque , mais il faut prendre garde de ne le pousser pas trop loin. Trop loin ! me dira ici quelqu'un , & cela se peut-il ? Oui , il se peut , & il n'arrive même que trop souvent. En effet , combien de fois ne nous est-il pas arrivé de dire , en voyant les persécutions se renforcer contre l'Eglise , que deviendra nôtre pauvre Eglise ? Quelles craintes portées jusques dans l'excès les désolations que nous avons vû fonder sur les Troupeaux du Seigneur n'ont-elles point fait naître dans nôtre esprit ? Et qui est-ce encore aujourd'hui qui soit tout-à-fait à l'épreuve des appréhensions que lui donnent tantôt des Rois liguez pour perdre l'Eglise , & abolir jusqu'au nom de Réformation & de Réformez dans toute l'Europe ; tantôt un Prince superbe qui fait sa plus brillante gloire d'avoir éteint dans tout son Royaume la plus pure lumière qui y eût jamais relui , nôtre sainte réformation , & tantôt enfin l'attention perpétuelle de l'Ante-christ

christ & de ses Ministres à remener sous le joug de la tyrannie Papale les Eglises qui depuis près de deux siècles ont eu le bonheur de briser ce joug, & de jouir de la précieuse liberté des enfans de Dieu? C'est trop craindre le bras de la chair, & la malice des hommes, & ne se confier pas assez en la bonté de Dieu, & au bras du Tout-puissant. C'est donner, en quelque sorte, des bornes au Saint d'Israël, & resserrer l'étendue infinie de sa Providence. C'est regarder l'Eglise à peu près comme on regarde tous les Etats & tous les peuples du monde, qui tous sont sujets aux mêmes révolutions, & où le foible est dévoré par le plus fort. L'Eglise est le propre domaine de Dieu: elle a ses promesses, & Dieu s'est engagé à la maintenir; ainsi c'est moins l'affaire de l'Eglise elle-même, que celle de Dieu. Si Dieu peut manquer à sa vérité, je vous avouerai qu'il pourra manquer à son Eglise. Si Dieu peut négliger ses intérêts,

242 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
il pourra négliger les nôtres : & il pourra nous oublier, s'il peut s'oublier lui-même. Mais qui oseroit penser des choses si indignes de Dieu , & si opposées aux perfections infinies de l'Être suprême ? Ce n'étoit pas là , vous venez de le voir , mes Freres , la pensée des Hébreux au pais d'Égypte ; & cependant si jamais de telles craintes ont pû trouver le chemin de l'esprit & du cœur , s'en saisir , les subjuguier , c'étoit ; sans doute , par le moyen des cruelles persécutions que les enfans d'Israël souffroient dans ce malheureux pais de leur servitude. Accablez de disgraces & de rigueurs, ils virent enfin approcher le temps où toute leur nation alloit périr pour toujours dans la perte de leurs enfans mâles , à qui le cercueil étoit préparé plus tôt qu'un berceau , & dont le souffle étoit éteint au moment qu'ils commençoient à respirer. Nul adoucissement à espérer du côté du Prince, son cœur inaccessible à la pitié

*Serm. XIV. sur Heb. ch. XI. vs. 23. 243*

pitie interdisoit aux gémissemens & aux larmes le chemin du trône. Nulle sollicitation à attendre d'aucun des Grands du Royaume auprès du Monarque en faveur de tant de malheureux. Nulle ressource de la part des étrangers & des Rois voisins, qui ne prenoient aucun intérêt dans ces familles esclaves. Je vois en tout cela leurs maux sans remede, & je dis en moi-même, c'en est fait d'eux; dans quarante ou cinquante ans d'ici il ne restera pas un Juif sur la terre. Ainsi parloient en ce temps-là les Egyptiens; mais ils ne voyoient pas que plus ils hâtoient leurs persécutions, plus Dieu hâtoit la venue d'un libérateur. Dans ce même temps Dieu le fait naître: & l'Egypte elle-même, comme nous le verrons plus au long dans l'Action suivante, lui sert de retraite & d'azyle. Moyse est sauvé à l'ombre même du trône d'où étoit parti l'édicte de faire mourir tous les fils qui naîtreoient du peuple de Dieu. *Prenez conseil, Es. 8.*

Q 2

rusez <sup>10.</sup>

244 *Moïse caché par ses père & mère.*  
rusez & malins persécuteurs de l'E-  
glise, *Prenez conseil ; & il sera dis-*  
*sipé.* Et toi, Eglise de Dieu, E-  
glise *affligée, agitée de la tempê-*  
*te, & destituée de consolation,* per-  
drois-tu toute espérance d'être dé-  
livrée, & craindrois-tu de périr  
sous les complots & les efforts de  
tes ennemis ? Rassure-toi, prends  
courage: *nulles armes forgées contre*  
*toi ne réussiront ; & jamais les por-*  
*tes d'enfer ne prévaudront contre toi,*  
tu ne seras jamais détruite. *L'Eter-*  
*nel,* nous dit un Prophete, *est celui qui*  
*la garde.* Et *quand les montagnes,*  
nous dit Dieu lui-même par la bou-  
che d'un autre Prophete, *se remue-*  
*roient, & que les côteaux crouleraient,*  
*ma gratuité ne se départira point*  
*de toi.* Il portera toujours son E-  
glise empreinte sur la paulme de  
ses mains, & il la mettra comme  
un cachet sur son bras & sur son  
cœur. Elle pourra bien être trans-  
portée d'un lieu à l'autre, mais par  
tout elle sera sous les yeux de Dieu,  
& par tout sous la protection de ce-  
lui

lui à qui toute la terre appartient, & dont toute la Nature, jusqu'aux démons mêmes, reconnoît la puissance.

Mais ne dirons-nous rien ici, mes Freres, de la sainte résolution du pere & de la mere de Moyse à desobeir aux ordres du Roi, plutôt que de livrer leur fils à ses barbares Commissaires ? Cette action a été trop belle, & l'Apostre nous l'a fait trop bien remarquer, pour n'y faire pas les réflexions que demande l'état présent de l'Eglise. Un Prince entre tous les autres, enyvré de sa propre gloire, s'est mis dans l'esprit que ce n'étoit pas assez pour lui de commander à vingt-cinq ou trente Provinces, & de donner des loix à plus de vingt millions de sujets, s'il ne commandoit aussi à leurs consciences, & ne dispoit souverainement des droits que Dieu s'est réservé à lui seul sur la Religion. Jamais Pharaon n'avoit porté ses prétentions si haut contre les Hébreux ; ni jamais Sennacherib

246 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
en Assyrie, & Nabuchodonosor en  
Babylone, n'avoient touché à la con-  
science, le premier à celle des Is-  
raëlites du Royaume de Samarie,  
& le second, à celle des Juifs du  
Royaume de Jérusalem, qu'ils a-  
voient amenez esclaves, l'un en Af-  
syrie, & l'autre en Babylone. Il étoit  
reservé à un Roi Chrétien, & com-  
me il se nomme lui-même, *Roi*  
*Trés-Christien*, d'étendre ses préten-  
tions & ses ordres jusques sur les  
consciences. Avec un *Je le veux* ;  
& *Tel est nôtre bon plaisir*, il a pré-  
tendu qu'elles devoient plier sous  
ses loix, & la Religion baisser la  
tête devant lui, & devant ses ar-  
rets. Il s'est même trouvé des gens  
assez lâches pour se rendre à la pré-  
tendue raison prise de cette ombre  
menaçante d'autorité Royale ; des  
gens qui, gauchis & courbez par  
la crainte, ou par l'intérêt, se sont  
saisis de ce prétexte, *le Roi le veut*,  
pour abandonner leur Religion, &  
en professer une qu'ils abhorroient  
au fond de leur ame. Quelle hor-  
reur,

reur , premierement en un Roi Chrétien , de s'ériger sur les consciences & sur la Religion un trône qui n'appartient qu'à Dieu seul ! Et secondement, quelle honte à des Chrétiens de ne savoir pas rendre à *Cesar ce qui est dû à Cesar* , sans refuser à Dieu ce qui appartient à Dieu ! Est-ce ignorance ? Est-ce prévention ? Est-ce stupidité ? Est-ce amour du monde & de la vie ? Est-ce indifférence pour la Religion ? Est-ce tiédeur pour le salut ? Est-ce oubli de ce qu'on se doit à soi-même , de ce qu'on doit à l'édification de l'Eglise , de ce qu'on doit aux vérités de l'Évangile , à la grâce de nôtre Seigneur Jésus-Christ , à son sang , & à ses souffrances ? C'est tout cela ensemble, mes Freres , & s'il étoit possible, ce seroit encore plus que tout cela. Graces à Dieu , mes chers Refugiez , vous n'êtes point tombez dans ce piege , où tant d'autres ont succombé ; & si quelques-uns de vous avez eu le malheur d'y tomber , soit par sur-

248 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
prise, soit par foiblesse, ou autrement, vous avez eu le bonheur de vous relever, & de n'avoir point été servilement retenus par cette fausse autorité qu'un homme de poudre a voulu s'attribuer, au préjudice des droits de la Religion & de la conscience. Il s'en falloit beaucoup que le pieux Amram, pere de Moyse, & la vertueuse Jocabed, sa mere, eussent autant de raisons de ne respecter point l'édicte de leur Roi, que vous en avez eu de désobeïr à ceux du vôtre; ils sont cependant louez, & louez par une bouche non suspecte, par la bouche de Dieu même dans les paroles de mon Texte, de n'avoir pas craint l'édicte du Roi. Vous recevrez de même vôtre louange de Dieu. Vous avez mieux aimé obeïr à Dieu qu'aux hommes, il vous en tiendra compte au jour qu'il distribuera les récompenses. Il vous en a coûté cher de n'avoir pas voulu soumettre vôtre foi à la volonté d'un homme qui s'attribuoit l'autôrité d'en dispo-

disposer à son gré ; mais on ne perd jamais en servant Dieu, & en lui demeurant fidele. Tout ce que vous avez quitté pour lui, il vous le rendra au centuple.

Sages & pieux Souverains, ne faites jamais des loix qui offensent la Religion, & qui renversent la Nature. Vous êtes trop éclairés, & vos intentions sont trop droites pour nous donner sujet de craindre que vous en veniez jamais à un tel abus d'une puissance que vous maniez plutôt en peres du peuple, qu'en maîtres & en Souverains. Votre gouvernement, béni de Dieu jusqu'à cette heure, le fera de même à l'avenir. Vos sujets s'estimeront heureux de vivre sous votre douce autorité ; vos loix seront respectées, vos ordres exécutés, & l'heureuse correspondance qu'il y doit toujours avoir entre les sujets & les Souverains, sera religieusement entretenue. Roi des Rois, Seigneur des Seigneurs, conserve nous toujours de tels Seigneurs & de tels

250 *Moyse caché par ses pere & mere.*  
maîtres; & conserve à de si dignes  
Souverains, de bons & de fideles  
sujets. Regne toi-même sur les Sou-  
verains & sur le peuple. Regne  
sur nous tous en grace & en miseri-  
corde, pour nous faire vivre & reg-  
ner après cette vie avec toi & avec  
ton Christ éternellement dans ta  
gloire. A toi, Dieu tout-puissant,  
& tout-bon, Pere, Fils, & Saint  
Esprit, soit honneur & gloire au sie-  
cle des siecles.

A M E N.



L A